Rivedoux Pages

INFORMATIONS MUNICIPALES

N°85

OCTOBRE 2015

Station Classée de tourisme

Terre saine Poitou-Charentes
Votre commune sans pesticides

Villes et Villages Fleuris

DÉMARCHE QUALITÉ EAUX DE BAIGNADE

Rivedoux-Plage

Mot du Maire

Bonne rentrée !

Ça y est, pour la plupart d'entre nous, les vacances sont terminées. Il faut se résoudre à remiser les espadrilles, le maillot de bain et la crème solaire jusqu'à la prochaine occasion, à moins que l'été indien n'investisse notre Rivedoux préféré.

Après un été dynamique et festif, voici venue la rentrée : rencontre avec les nounous pour les tout petits, arrivée en classe avec des cartables bien ordonnés pour les moyens, apprentissage de l'autonomie pour les plus grands... et bien sûr, course contre la montre pour les parents ! Petit pincement au cœur en se rappelant quelques beaux souvenirs de vacances... et c'est parti !

J'espère du fond du cœur que vous avez profité du temps des vacances et des loisirs, un temps bien mérité.

En cette nouvelle rentrée, l'occasion m'est ainsi donnée de remercier et de féliciter l'équipe de l'accueil de loisirs et sa directrice Emilie pour le travail accompli et leur implication personnelle.

Cette équipe œuvre sur tous les temps périscolaires mais aussi les vacances et je sais qu'il n'est pas toujours facile face à des petits et des plus grands de garder en tête leur mission initiale, répondant à ceux qui ont des besoins différents entre eux et à chaque instant.

Un câlin, une écoute, une réprimande, une démonstration mais aussi une observation de leur part, une surveillance des comportements et de la patience envers les enfants mais aussi envers les parents... Leurs tâches sont multiples et complexes. Sachez que nous avons conscience de la difficulté de vos activités et je tenais à vous apporter tout mon soutien.

Je n'oublie pas non plus le restaurant scolaire et je tiens, bien évidemment, à féliciter également toute l'équipe qui parfois se confond avec celle du périscolaire. Je les remercie pour leurs compétences concernant la gestion du restaurant tout en permettant à nos 150 élèves de manger bon et sain.

Je tiens enfin à les féliciter pour leur étroite collaboration avec l'équipe enseignante. Nous bénéficions chaque année de la bonne ambiance qui peut exister entre le directeur d'école, les enseignants et la municipalité.

Par ailleurs, l'année scolaire précédente, nous avons dû mettre en place un petit bouleversement dans le monde de l'école : la réforme des rythmes scolaires. Les conséquences ont été le choix des plages horaires pour les activités périscolaires, les activités à proposer, l'organisation pour l'équipe et le financement.

Grâce à l'implication de tout le personnel communal, notre projet éducatif territorial a été accepté et validé par les hautes instances de l'Education Nationale.

Nous avons alors pu envisager des activités enrichissantes et diverses pour nos enfants. Le bilan de cette année passée est donc tout à fait positif. Je sais que d'autres projets vont naître et ils seront, je n'en doute pas, très intéressants pour l'épanouissement des élèves de notre groupe scolaire.

Pour terminer et aussi pour les encourager dans leurs missions, je voudrais citer Célestin Freinet, théoricien de la pédagogie : « L'enfant qui participe à une activité qui le passionne se discipline automatiquement. »

Merci encore pour votre travail et votre implication de tous les instants et ...

Bonne rentrée à tous !!

Votre maire,
Patrice RAFFARIN

Comment avoir un passeport plus vite ? Les timbres fiscaux dématérialisés sur impots.gouv.fr

Le gouvernement mise sur la dématérialisation pour simplifier la tâche des usagers. Il est maintenant possible d'acheter en ligne un timbre fiscal pour compléter votre demande de passeport. Mode d'emploi.

Bonne nouvelle pour les voyageurs pressés. Vous pourrez gagner quelques minutes lors de votre prochaine demande de passeport. Le gouvernement mise en effet désormais sur la dématérialisation dans le cadre de ses efforts pour simplifier les démarches administratives des usagers.

PAYEZ EN LIGNE SUR PC, TABLETTE OU SMARTPHONE

Ainsi, vous pouvez acheter sur le site timbres.impots.gouv.fr un timbre fiscal électronique pour l'obtention d'un passeport. Concrètement, l'opération demande quelques clics depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Vous effectuez le paiement (86 euros) en ligne par carte bancaire.

OBTENEZ UN FLASHCODE OU UN NUMÉRO

Le site vous délivre ensuite les références du timbre sous la forme qu'un flashcode ou d'un numéro à 16 chiffres. Vous pouvez le télécharger en format PDF et le recevoir par courriel ou SMS. Il vous suffira de présenter ces références lorsque vous déposerez votre dossier de demande (papier cette fois) de passeport à la mairie, ou à la préfecture pour Paris.

BIENTÔT CARTE D'IDENTITÉ ET PERMIS DE CONDUIRE

Le site permet en outre d'acheter des timbres électroniques pour faire appel d'une décision de justice et de timbres électroniques de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII). A terme, il permettra aussi d'acheter des timbres fiscaux pour la carte d'identité, le permis de conduire (en cas de perte ou de vol) le permis bateau, précise le gouvernement. Ces nouvelles possibilités seront progressivement accessibles d'ici à 2016.

État civil

Juin - Juillet - Août 2015

Naissances

Louise MAILLARD le 17 juillet 2015
Margot MAILLARD le 17 juillet 2015
Louis LE CORRE le 17 juillet 2015
Lala CHIASSON le 21 août 2015
Jade CHEVRIER le 22 août 2015

Mariages

RIEUX Dominique et SEMAAN Nathalie le 13 juin
COUDRAY Christelle et GOFFAUX Igor le 13 juin
BAURAIN Frédéric et LEAU Evelyne le 20 juin
KEMPFF Alexandre et FRICOT Alexa le 20 juillet
LE LAGADEC Olivier et GUILLARD Claire le 25 juillet
MESSAGER Guy et BABAUD Isabelle le 25 juillet
SHELTON Jonathan et ENAUT Victoria le 4 août 2015
BÜRR Camille et CHENUET Emilie le 14 août 2015
LELONG Didier et LE HECHO FLAMENCOURT Chrystelle le 22 août 2015
PAY Jérémy et CARLE Carine le 22 août 2015
HAUSER Marc et BRUNEAU Charlène le 29 août 2015
HORGNIES-COURTIER Benjamin et RICHARD Charlène le 29 août 2015

Décès

LASJAUNIAS Didier le 2 juin 2015 à DOMPIERRE SUR MER
COLOMBIER Jean-Marc le 14 Juin 2015 à LIMOGES (Haute vienne)
PIETRI Guy le 1er juillet 2015 à Puerto Plata (République Dominicaine)
VITIERE Robert le 26 juillet 2015 à LA ROCHELLE
GUILBEAU Lucien le 25 juillet 2015 à RIVEDOUX-PLAGE
HUBERT Micheline le 9 aout 2015 à STE MARIE DE RE
BERNARD Françoise épouse JACQUET le 25 août 2015 à La Rochelle

Rivedoux Pages

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Mairie
17940 Rivedoux-Plage
E-mail : rivedoux-plage@mairie17.com
Site internet : www.rivedoux-plage.fr

Directeur de la publication
Patrice Raffarin

Directrice de la rédaction
Julie Foulquier

Équipe rédactionnelle
M.F. Bernard • M.N. Binet • G. Carayol • J. Couhé • D.Neveur • M. Lardeux • L. Viry • S.Turbé • La bibliothèque.

Réalisation
Sandra Odin - www.singulier-communication.com

Photo de couverture
Julie Foulquier

Impression
Imprimerie Mingot à Marans

N° ISSN : 141-4898

L'école

Rentrée des classes 2015/2016

Une rentrée sous les meilleurs auspices puisque les effectifs de l'école sont satisfaisants et que les équipes d'encadrement ont retrouvé avec entrain des locaux entretenus par les personnels de la commune durant l'été. En fonction des demandes, ils ont changé des revêtements de sol, repeint des murs, placé des lavabos, vérifié la bonne marche électrique et l'ensemble des matériels utilisés pour les activités sportives des élèves de notre groupe scolaire. Vous trouverez dans ce dossier les informations qui vous seront utiles pour mieux comprendre le fonctionnement des services : restauration scolaire et accueil de loisir sans hébergement auxquelles un tableau récapitulatif du planning de la semaine a tout naturellement trouvé sa place. Pour plus de détails, le site Internet www.rivedoux-plage.fr est là pour vous aider... tout comme le sont nos collaborateurs de terrain au centre de loisirs.

ORGANISATION PRATIQUE DE LA RENTRÉE 2015-2016

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h45 / 8h45	Périscolaire (7h45-8h35) *50 min*				
12h15	Classe (8h45-12h15) *3h30*		Classe (8h45-12h15)	Classe (8h45-12h15) *3h30*	
13h50	Pause méridienne (12h15-13h50) *1h35*			Pause méridienne (12h15-13h50) *1h35*	
14h50	TAP (13h50-14h50) *1h00*	Classe (13h50-16h00) *2h10*	ALSH *12h15-18h45*	Classe (13h50-16h00) *2h10*	Classe (13h50-16h00) *2h10*
	Récréation 10 min				
15h00	TAP (15h00-16h00) *1h00*				
16h00	Périscolaire (16h00-18h30)	APC *30 min*		APC *30 min*	Périscolaire (16h00-18h30)
18h30					

Temps scolaire (24h) — T.A.P (2h) — ALSH (20h40) *service payant* — Restauration scolaire (6h10) *service payant*

Le rythme scolaire et son calendrier

Le rythme scolaire de la semaine est le même que pour l'année scolaire 2014-2015, c'est-à-dire 24h d'enseignement positionnées sur 8 demi-journées (5 matinées de 3h30 et 3 après-midis de 2h10).

Les Temps d'Activités Péri-éducatives (TAP)

Les TAP sont positionnés sur le même calendrier que l'école.
Ces activités sont regroupées en deux fois une heure le lundi après-midi. Dans un souci de cohérence et de rythme régulier sur la semaine, il est nécessaire de définir une sortie du groupe scolaire (école ou TAP) identique tous les jours.
Il a donc fallu réduire de 30 minutes les activités TAP du lundi et supprimer le créneau de 30 minutes du vendredi après-midi par rapport au rythme de cette année. Il était également difficile de mettre en place une activité de qualité auprès des enfants sur le vendredi, et les familles voulaient pouvoir venir chercher leur enfant lorsqu'ils le souhaitaient.

Restauration scolaire et périscolaire : bien nourrir vos enfants au meilleur prix

Les prix de la restauration scolaire fournie aux élèves des écoles maternelles et des écoles élémentaires de l'enseignement public sont fixés par la collectivité territoriale qui en a la charge, en l'occurrence la Commune, conformément à l'article L.212-4 du Code de l'éducation.

Dans le primaire, les communes assurent elles-mêmes le service de restauration scolaire ou le délèguent à des sociétés de restauration privées. La fixation des prix est assurée par la Collectivité compétente sous sa responsabilité.

SODEXO, NOTRE PARTENAIRE QUALITÉ

Depuis plusieurs années maintenant notre fournisseur de repas en liaison chaude est la société Sodexo, dont les cuisines sont installées au Bois-Plage. Le choix de la société se fait après mise en concurrence de plusieurs sociétés, sur la base d'un cahier des charges mis au point par le Conseil Municipal.

Voici la base du contrat passé entre la Commune de Rivedoux-Plage et la société Sodexo :

Pour la restauration en liaison chaude de votre établissement, selon vos estimations de commandes et en fonctions de vos attentes, nous vous proposons :

- Des repas livrés en liaison chaude
- Le suivi par un responsable de site dédié.
- Dans le cadre de vos attentes « Bio » nous intégrerons, une fois par mois un repas issu de l'agriculture Biologique ou issu de l'agriculture locale, circuit court.
- Du pain issu de producteurs locaux.
- Une fréquentation annuelle d'environ 17 500 repas.
- Le meilleur rapport qualité / prix en vous faisant bénéficier d'une cuisine fonctionnelle et proche de votre structure.

Le Conseil Municipal du 31 juillet 2015 a délibéré sur le prix des repas de la restauration scolaire de la manière suivante :

Vu la délibération du Conseil Municipal du 15 juillet 2015 portant attribution d marché de fourniture, préparation et livraison des repas aux enfants des écoles maternelle et primaire pour une durée de 1 an, reconductible 2 fois pour une même durée, à la Société SODEXO ;
Vu l'augmentation des charges supportées par la Collectivité (fluides, charges patronales notamment retraite IRCANTEC + 4,20 %)
Vu les tarifs proposés par la Société SODEXO, titulaire du Marché ;
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
DECIDE, pour l'année scolaire 2015 - 2016 :
De majorer les tarifs de la cantine votés en 2014 de 2,75 % ;
De fixer en conséquence comme suit le prix des repas servis à la cantine municipale de RIVEDOUX-PLAGE : repas enfant 2,93 €, repas adulte (enseignants et agents) 4,85 €

Pour mémoire, ces tarifs étaient de 2.85 le repas enfant et de 4.72 le repas adulte en 2014. Ces montants sont ceux facturés aux familles dont les enfants déjeunent à la cantine, c'est moins que ce que facture la Sodexo. Le tableau qui suit indique la part prise en charge par la collectivité sur chaque repas servi.

<table>
<tr><th>Prix fournisseur 2014</th><th>Prix 2014 facturé aux familles</th><th>Prix fournisseur 2015</th><th>Prix 2015 facturé aux familles</th><th>Ecart 2014-2015 prix fournisseur</th><th>Ecart 2014-2015 prix facturé aux familles</th></tr>
<tr><td>Repas maternelle 2,91€</td><td rowspan="2">Repas enfant 2,85€</td><td>Repas maternelle 3,11€</td><td rowspan="2">Repas enfant 2,93€</td><td>Repas maternelle +6,87%</td><td rowspan="2">+2,75%</td></tr>
<tr><td>Repas primaire 3,35€</td><td>Repas primaire 3,59€</td><td>Repas primaire +7,16%</td></tr>
</table>

Tarifs 2015-2016 Accueil de Loisirs « En Ré Mineur »

Jusqu'à 20 heures mensuelles		
Accueil périscolaire		tarif horaire par enfant
Quotient Familial 0 à 760	1 enfant	1,20 €
	2 enfants	1,00 €
	3 enfants	0,80 €
Quotient familial 761 à 1500	1 enfant	1,40 €
	2 enfants	1,20 €
	3 enfants	1,00 €
Quotient familial 1501 à 2500	1 enfant	1,60 €
	2 enfants	1,40 €
	3 enfants	1,20 €
Quotient familial 2501 et +	1 enfant	1.80 €
	2 enfants	1.60 €
	3 enfants	1.40 €

A partir de la 21ème heure mensuelle		
Accueil périscolaire		tarif horaire par enfant
Quotient Familial 0 à 760	1 enfant	0.50 €
	2 enfants	0.35 €
	3 enfants	0.20 €
Quotient familial 761 à 1500	1 enfant	0,65 €
	2 enfants	0,50 €
	3 enfants	0,35 €
Quotient familial 1501 à 2500	1 enfant	0,80 €
	2 enfants	0,65 €
	3 enfants	0,50 €
Quotient familial 2501 et +	1 enfant	0,95 €
	2 enfants	0,80 €
	3 enfants	0,65 €

La dernière demi-heure (18h-18h30) n'est facturée que 0.5h

ALSH		Mercredi et Vacances -5h/jour	Vacances +5h/jour	Prix du repas
		tarif horaire par enfant	tarif horaire par enfant	
Quotient Familial 0 à 760	1 enfant	1.50 €	1.10 €	3,00 €
	2 enfants et +	1.25 €	0.95 €	
Quotient familial 761 à 1500	1 enfant	1.60 €	1.20 €	3,00 €
	2 enfants et +	1.35 €	1.05 €	
Quotient familial 1501 à 2500	1 enfant	1.70 €	1.30 €	3,00 €
	2 enfants et +	1.45 €	1.15 €	
Quotient familial 2501 et +	1 enfant	1.80 €	1.40 €	3,00 €
	2 enfants et +	1.55 €	1.25 €	

Tout retard à l'accueil de loisirs ou périscolaire sera facturé 8€ par enfant.

Horaires d'ouverture :

- **Périscolaire :** 7h45-8h35 / 16h-18h30
- **ALSH :** mercredi 12h15-18h45 / vacances 7h45-18h45 (possibilité de repas sur place)

Renseignements et inscriptions auprès de l'équipe d'animation ou au 06.28.84.09.85

Répartition des effectifs Rivedoux-Plage Année scolaire 2015/2016

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Classe 1		18	6							24
Classe 2			9	14						23
Classe 3					25					25
Classe 4						21				21
Classe 5							15	7		22
Classe 6								12	6	18
Classe 7									23	23
Total		18	15	14	25	21	15	19	29	156

Effectif total : 156
Maternelle : 47
Elémentaire : 109

L'environnement

Comptons nos papillons

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Au cours de l'inventaire des insectes réalisé en 2014 pour le compte de la Communauté de communes de l'Ile de Ré, les naturalistes de NCA environnement ont découvert une population d'Azuré du serpolet (Maculinea arion) sur les pelouses à origan du Défend.

Protégée en France et au niveau européen, rare et en forte régression en Poitou-Charentes, inconnue à ce jour sur l'Ile de Ré, l'espèce est remarquable en raison de son écologie particulière. En effet, elle intègre dans son cycle biologique une plante spécifique, l'origan, ainsi qu'une fourmi spécifique, Myrmica sabuleti.

L'Origan ne se retrouve en densité importante que sur le secteur du Défend, sur la commune de Rivedoux-Plage. Myrmica sabuleti étant également présente, toutes les conditions sont réunies pour accueillir Maculinea arion sur ce territoire. Plusieurs individus, mâles et femelles, ont été observés en juillet 2014, avec des tentatives de ponte sur certaines parcelles. Toutefois, nous n'avions à ce stade aucune connaissance de l'état réel de la population d'Azuré du serpolet sur le Défend.

On distingue deux grandes zones à origan sur la zone étudiée, chacune ayant donné lieu à des observations d'Azuré du serpolet en 2014 :

- un 1er secteur au nord : les Breuils, la Casse, le Fond de la Casse ;
- un 2nd secteur au sud : les Conches, le Défend du Taffetas.

Le maintien à court terme de cette (ou ces) population(s) d'Azuré du

serpolet semblait également préoccupant, en raison de l'absence de gestion des pelouses. Il en découle en effet un embroussaillement naturel par les ronciers. Or, la colonisation progressive des ronces est préjudiciable à l'origan et à Myrmica sabuleti, car elles apportent compétition, humidité et ombrage.

Le suivi écologique a donc pour finalité d'adapter au mieux la gestion du site. La connaissance de la population doit également permettre de suivre d'une année sur l'autre l'efficacité de cette gestion, et d'apprécier son évolution (positive, stable ou négative) afin éventuellement de l'optimiser.

PRÉSENTATION DE L'ESPÈCE

L'Azuré du serpolet présente des ailes bleues sur l'envers, avec une bande marginale noire plus ou moins large, ainsi que des taches noires souvent allongées sur l'aile antérieure. Le revers est de couleur grise avec des taches noires bien marquées.

L'Azuré du serpolet, comme ses cousins du genre « Maculinea », possède une écologie tout à fait singulière. L'espèce est en effet exigeante quant à sa plante-hôte : pour Maculinea arion, les oeufs sont pondus essentiellement sur les serpolets (Thymus sp.), plantes méditerranéennes, substitués dans notre région par l'origan (Origanum vulgare). Après éclosion, la chenille dévore la plante-hôte de l'intérieur, demeurant cachée plusieurs semaines dans les fleurs, avant de descendre au sol pour espérer être prise en charge par une fourmi. Pour éviter un contact « fatal » avec cette dernière, la chenille émet une sécrétion très attractive : le miellat. Après une phase d'adoption plus ou moins longue, la fourmi la prend en charge et l'emporte dans la fourmilière.

La seconde exigence est ainsi relative à la fourmi-hôte, qui appartient à un genre spécifique : le genre Myrmica. Si le premier contact est effectué avec une fourmi d'un autre genre, la chenille est considérée comme une proie et est prédatée.

SUIVI DE L'AZURÉ DU SERPOLET

Afin d'évaluer l'effectif de la population de Maculinea arion, le suivi a été basé sur la méthode CMR : « Capture / Marquage / Recapture ». Elle consiste, lors d'une capture au filet d'un individu, de marquer celui-ci au feutre fin sur le revers de l'aile postérieure, afin de l'identifier. De ce fait, lors d'une nouvelle capture, l'individu ne sera pas comptabilisé une seconde fois. En réalisant une pression d'inventaire suffisante pour rater très peu d'émergences, il est possible par cette méthode de quantifier assez précisément la population.

Sous réserve d'une manipulation rapide et délicate, le marquage n'est pas néfaste au papillon. Mal réalisé, il peut toutefois être traumatisant pour l'individu capturé : perte d'écailles, compression de l'abdomen, déchirement des ailes...

Par conséquent, le présent suivi a été réalisé par un entomologue ayant une expérience dans la manipulation des lépidoptères, et en particulier des Maculinea. Pour le marquage ont été utilisés des marqueurs permanents à alcool Promarker® à pointe fine, à encre non toxique. Un feutre assez « gras » a été utilisé préférentiellement à une pointe extra-fine, pour assurer un marquage bien visible sans nécessité d'appuyer fortement sur l'aile (risque de déchirure). L'impact du marquage ne pouvant être véritablement mesuré que sur le terrain, l'entomologue se réservait

la possibilité de le stopper si des indices comportementaux laissaient supposer une nuisance pour l'espèce.

POPULATION ESTIMÉE SUR LE DÉFEND

Le protocole de Capture-Marquage-Recapture (CMR) mis en oeuvre a permis d'estimer la population de Maculinea arion des zones nord et sud. Sur la période complète de suivi, 562 individus ont été capturés et géolocalisés, parmi lesquels 363 individus ont été marqués sur l'aile. Nous disposons ainsi de 199 données de recapture, nous permettant d'apprécier le comportement de l'Azuré du serpolet sur le Défend (distance parcourue, durée de vie, etc...).

Au total, 175 individus ont été marqués sur la zone nord, pour 188 sur la zone sud. On note ainsi une homogénéité de la population sur ces deux secteurs.

NDLR : Cette étude menée par Pierre Nivet, ingénieur pour NCA Environnement, a donné lieu à un compte rendu qu'il est impossible de vous restituer dans ce journal tant il est volumineux.

Ce compte rendu intégral est disponible sur www.rivedoux-plage.fr

Agence Régionale de la Santé : Eau potable - Eau du robinet - SéSanE

L'eau est un bien commun indispensable à la vie et à la santé.

Assurer sa distribution à la population dans des conditions garantissant sécurité et qualité constitue un enjeu majeur pour les acteurs concernés. Il faut éviter sa surconsommation tout autant que sa pollution.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) a en charge le contrôle sanitaire des eaux en application du code de la santé publique. À ce titre, elle définit les programmes d'analyse, interprète les résultats, inspecte les systèmes de production et de distribution et veille à l'information des usagers sur la qualité de l'eau. Pour ce faire, l'ARS recueille et exploite un nombre considérable de données depuis le captage des eaux jusqu'au robinet de l'utilisateur.

Malgre la fragilité des ressources, les bilans successifs montrent une stabilité de la qualite des eaux distribuées. Mais cette fragilité nécessite de maintenir notre vigilance. C'est pourquoi, le Plan Regional Santé Environnement 2 (PRSE2), arrêté pour la période 2011-2014, avait intégré plusieurs actions relatives à l'amélioration de la sécurite sanitaire de l'eau délivrée a la population picto-charentaise telles que :

- Achever la protection des captages d'eau des pollutions ponctuelles et accidentelles par l'instauration des périmètres de protection
- Inciter les responsables de la production et de la distribution à identifier et corriger les points faibles de leurs installations, notamment par la mise en oeuvre d'un plan de sécurite sanitaire (démarche SéSanE). L'ARS Poitou-Charentes a fait de cette démarche de santé publique étayée par la réglementation, une de ses priorités
- Prévenir les contaminations des réseaux d'eaux potables par d'éventuels retours d'eau liés à l'utilisation d'eau de pluie ou d'eau de puits privés, dont les documents de sensibilisation sont mis à la disposition du public sur le site de l'ARS

Plaquette 2014 - Qualité des eaux destinées à la consommation humaine en Poitou-Charentes

La brochure des données 2014 sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine en Poitou-Charentes constitue une base d'information pour les consommateurs, et plus largement les acteurs de l'eau. Elle doit permettre de les sensibiliser aux atouts et aux faiblesses de la qualité de l'eau distribuée en Poitou-Charentes et conduire au développement de projets territoriaux permettant de disposer d'une eau potable de qualité.

La synthèse sur la qualité de l'eau distribuée fait l'objet d'une actualisation tous les deux ans.

Pour accéder à l'édition 2014 : http://www.ars.poitou-charentes.sante.fr/Eau-du-robinet.101407.0.html

Chemin des douaniers, le sentier littoral réaménagé

Il existe un chemin de balade bien connu des marcheurs et qui fait leur bonheur : le chemin des douaniers qui part du virage du Défend, au bout de la plage sud en direction du marais. Longeant le pertuis d'Antioche, notre chemin est réservé aux piétons mais se voit maltraité par les cyclistes peu respectueux d'une nature fragile et d'un environnement protégé. Afin de rendre impossible le passage de ces deux roues dont le comportement est préjudiciable à l'intérêt de tous, l'Office Nationale des Forêts, la Communauté des Communes de l'Ile de Ré et la Commune de Rivedoux-Plage ont mutualisé leurs moyens pour rendre ce passage aux seuls piétons de tous âges... Barrières chicanes, parkings à vélos et panneaux d'indications sont venus s'ajouter aux barrières girondines de protection des espaces protégés.

Nous espérons vivement que cette jolie promenade Nature soit respectée de TOUS.

Action sociale

Le Comité National d'Action Sociale : protéger les agents de la Fonction Publique Territoriale

Association loi 1901, le Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales constitue un outil précieux pour les responsables des structures locales. Il leur propose en effet une offre unique et complète de prestations pour améliorer les conditions matérielles et morales de leurs personnels, agents de la fonction publique territoriale et salariés d'établissements publics.
Organisme paritaire et pluraliste, le CNAS a été créé en 1967. Il détient le label qualité ISO 9001 d'AFNOR Certification depuis 2014.

LA LOI DU 19 FÉVRIER 2007

Depuis les lois des 2 et 19 février 2007 relatives à la fonction publique territoriale, l'action sociale est un droit pour tous les agents territoriaux. Le CNAS, promoteur de ce résultat, se tient à la disposition des élus locaux pour les accompagner dans la mise en œuvre de cette loi et les aider à se l'approprier comme un atout.

Aujourd'hui, même si le CNAS se félicite d'avoir plus que doublé le nombre de ses adhérents en 10 ans, tous les employeurs publics locaux n'ont pas encore intégré cette obligation.

QUI SONT NOS BÉNÉFICIAIRES ?

Le CNAS s'inscrit pleinement dans l'objectif de cohésion sociale de vos collectivités territoriales et établissements publics.
Comment ? En améliorant les conditions de vie matérielles et morales du personnel et de leur famille.
Les droits des bénéficiaires sont ouverts au premier jour d'effet de leur adhésion.

Sont bénéficiaires des prestations du CNAS :

• tout le personnel actif titulaire ou contractuel des collectivités territoriales et établissements publics adhérents dès lors qu'il bénéficie d'un (ou plusieurs) contrat(s) dont la durée totale est égale ou supérieure à 6 mois ;

le personnel retraité des collectivités territoriales et établissements publics adhérents, désigné pour bénéficier des prestations du CNAS ;

• le personnel titulaire ou contractuel des collectivités territoriales dont l'amicale ou le comité des œuvres sociales est adhérent du CNAS dès lors qu'il bénéficie d'un (ou plusieurs) contrat(s) dont la durée totale est égale ou supérieure à 6 mois ;

• le personnel des autres personnes morales visées à l'article 3 dernier alinéa des Statuts, telles les sociétés publiques locales et missions locales notamment.

Sont également bénéficiaires :

• les agents mis à disposition ;

• les agents détachés au sein de l'adhérent ;

• les agents en congé spécifique non rémunéré dès lors qu'ils cumulent 6 mois de présence rémunérée dans l'année et que leur collectivité cotise pour eux ;

• les agents en cessation progressive d'activité ;

• les agents mutés dans une collectivité non adhérente demeurent bénéficiaires pour le reste de l'année civile en cours. Ils ne peuvent toutefois bénéficier des prestations dont les effets ne seraient pas achevés à la fin de l'année en cours.

Sont exclus de la liste des personnels bénéficiaires :

• les agents en disponibilité ;

• les agents en détachement hors de leur collectivité ;

• les veuves et veufs d'agents - toutefois, ils demeurent bénéficiaires des aides versées pour les enfants pendant l'année au cours de laquelle est survenu le décès ;

• les pompiers volontaires, sauf si leur employeur est une collectivité dans laquelle s'applique le statut FPT ;

• les agents démissionnaires ou licenciés.

Au sein du CNAS de la Charente-Maritime dont les Collèges regroupent 24 délégués, notre collectivité est représentée par Serge Kindel, 1er adjoint au maire, pour les élus, Catherine Bouyer, directrice générale des services, pour des agents, Myriam Calmus, secrétaire, correspondante du CNAS. C'est elle qui gère les dossiers des personnels communaux de Rivedoux-Plage.

La délégation départementale du CNAS s'est réunie pour son assemblée générale annuelle le jeudi 3 septembre dernier dans la salle des fêtes de Rivedoux-Plage.

Travaux

La maison des activités associatives

ACCOMPAGNER LA VIE ASSOCIATIVE : OUI MAIS COMMENT ?

Composantes de l'économie sociale et solidaire, les associations sont actrices du développement des territoires. A la fois corps intermédiaires et organismes porteurs de projets spécifiques, elles peuvent, à des degrés divers, être parties prenantes du projet de la cité.

Quels obstacles et quelles conditions réunir pour que leur action s'exerce de façon constructive ?

On situe souvent les relations entre associations et pouvoirs locaux comme devant être des relations partenariales, tant il apparaît que les collectivités et associations agissant sur un même territoire ont tout à gagner à travailler en concertation Un réel partenariat suppose une démarche de co-construction de l'intérêt général et un vrai dialogue :

• veiller à ce que chaque association puisse exister en conservant ses idées, son projet et sa capacité de décision

• permettre au secteur associatif d'exister collectivement, en acceptant le principe du dialogue et de la concertation avec les associations et leurs représentations locales.

MAISON DES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES, MAA POUR FAIRE PLUS COURT...

A l'automne 2016, le tout nouveau bâtiment qui s'élève dans l'angle de la rue du Comte d'Hastrel et de l'impasse Rivail, face à l'ancienne poste, ouvrira ses portes aux associations rivedousaises. Conçue pour recevoir un public éclectique, cette bâtisse offre un ensemble de salles où viendront se succéder des activités diverses et variées. Voulue à l'échelle de notre commune et de ses 2300 habitants, la Maison des Activités Associatives, MAA, sera l'endroit des retrouvailles et de l'épanouissement de nos nombreuses associations...

OFFICE DE TOURISME

Accolé mais indépendant de la MAA, le nouvel Office de Tourisme recevra l'équipe d'hôtesses de Stéphanie au cours du dernier trimestre 2016. Plus spacieux, plus clair et doté d'un bureau et d'un espace stockage tellement attendu, ce nouvel office de tourisme sera en lien direct avec les habitants de Rivedoux et les associations pour lesquelles l'office est un soutien important dans de nombreuses actions.
La surface utile de l'ensemble construit est d'environ 400 m^2.
Une placette surélevée, en conformité avec les critères imposés par Xynthia, est accessible par une rampe pour les Personnes à Mobilité Réduite ou directement par deux marches. Celle-ci dessert le hall d'entrée de la Maison des Activités Associatives et l'Office du Tourisme chacun disposant d'une entrée distincte. Ce parvis est doté d'un stationnement pour les personnes à mobilité réduite.

Le rez de chaussée abrite les locaux de l'office de tourisme ouverts sur une grande façade vitrée le rendant bien visible de la rue.

L'étage est constitué de 6 bureaux pour les associations, mis à leurs dispositions chacune pourra y organiser ses rencontres de travail.

Une grande salle de réunion est aussi disponible pour les assemblées et autres activités au rez-de-chaussée.

Les économies d'énergie et le développement durable seront présents à travers l'utilisation d'une pompe à chaleur et l'orientation de l'ensemble.

Ce projet s'intègre dans un environnement de caractère, et utilise les volumes et les matériaux traditionnels.

Les bâtiments répondent aux critères de taille et de fonctionnalité indispensables à ses utilisateurs et employés.

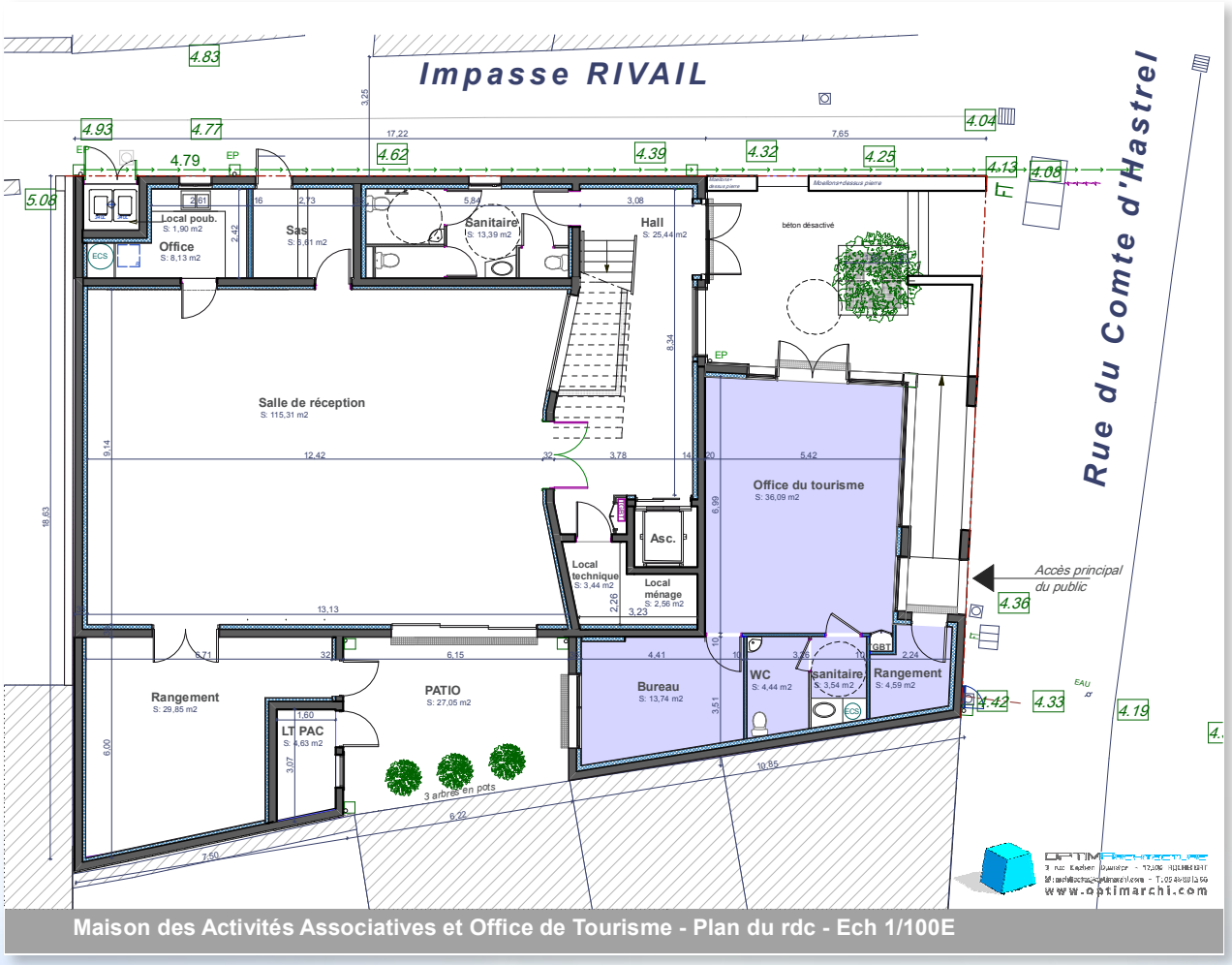

Maison des Activités Associatives et Office de Tourisme - Plan du rdc - Ech 1/100E

Economie

Professions Libérales : Notre village passé au peigne fin...

Être un Professionnel de la santé, avoir une profession libérale juridique ou technique, c'est l'exigence d'un diplôme et le respect de règles déontologiques. La profession libérale désigne toute profession exercée sur la base de qualifications appropriées, à titre personnel, sous sa propre responsabilité et de façon professionnellement indépendante, en offrant des services intellectuels et conceptuels dans l'intérêt du client et du public (Chambre Nationale des Professions Libérales) Les professions sont regroupées au sein de quatre secteurs devenus classiques, le dernier regroupant l'ensemble des professions non règlementées.

Exercer sa profession libérale à Rivedoux, c'est possible !

De nombreux domaines de compétences se côtoient, les connaissez-vous ?

NOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ :

Médecins

- Docteur Sauzet, Médecine générale, acupuncture, homéopathie

461, avenue Albert Sarraut
Tél : 05 46 68 25 89

- Docteur Valérie Roger et Docteur Sandrine Lemaire, médecins généralistes sur rendez-vous

Centre médical, 154, rue Jules Ferry Tél : 05 46 09 82 20

Dentiste

- Docteur Patrick Point, chirurgien-dentiste

Centre médical, 154, rue Jules Ferry Tél : 05 46 67 19 91

Orthophoniste

- Amélie Giraud

Centre médical, 154, rue Jules Ferry Tél : 06 63 27 79 28

Masseurs-kinésithérapeutes

- François Portal, Masseur-Kinésithérapeute D.E

Cabinet médical, 154, rue Jules Ferry - Tél : 05 46 09 83 84

- Benjamin Creusel, Masseur-Kinésithérapeute D.E

Diplomé de l'institut de formation en masso-kinésithérapie d'Amiens
99, Rue du Comte d'Hastrel
Sur Rendez-vous
Tél : 05 46 00 68 62

- Özlem Frgin, Masseur-Kinésithérapeute D.E, Gym préventive

Diplomée de l'institut de formation en masso-kinésithérapie de Poitiers
46, avenue Albert Sarrault
Tél : 05 17 26 38 44

Infirmières
- Laurence Jalet, D.E
- Andréa Schneider D.E

Cabinet médical, 154, rue Jules Ferry - Tél : 05 46 09 89 89

Pédicure-Podologue
- Marc Le Goaziou, D.E Soins et semelles orthopédiques
- Pauline Dupuis, D.E.

Cabinet médical, 154 rue Jules ferry - Tél : 05 46 09 27 46

Pharmacienne
- Carole Beaujard, Docteur en pharmacie, diplômée de la faculté de pharmacie de Limoges.

Installée à Rivedoux depuis le 1er octobre 2012.
Pharmacie, location et vente de matériel médical.

AVOCATS

568, rue Albert Sarraut
Tél : 05 46 97 96 74, du lundi au vendredi
- Maître Rebecca Rémond, avocate, Droit de la famille.
- Maître Emmanuel Araguas

Avocat judiciaire pour les particuliers et les petites entreprises, exerçant également en langue anglaise (Solicitor of England and Wales)
www.araguas.fr et www.thefrenchlawyer.com

ARCHITECTES

- Jean Béraud,

8 Rue Gustave Perreau,
17000 La Rochelle
Tél.05 46 41 14 74
jeanberaudarchitecte@gmail.com
www.jeanberaud-architecte.com
- René-Pierre Errard, architecte

D.P.L.G 183 rue du moulin
Tél : 06 46 09 34 36
www.errard-lecaplain.com/
- GNX architecture,

215, avenue Albert Sarraut
Tél : 05 46 00 34 36 / 09 63 04 14 72
3 associés : Béatrice Simon = architecte d'intérieur
Roland Simon = Maître d'œuvre
Christophe Pillet = architecte D.P.L.G

EXPERTISE-COMPTABLE

L'une des agences du cabinet Audit Conseil Atlantique se trouve à Rivedoux, depuis octobre 2014.
Vous pouvez y être reçu du lundi au jeudi
34, rue Pasteur tél : 05 46 35 74 76
Site : www.aca-experts.com

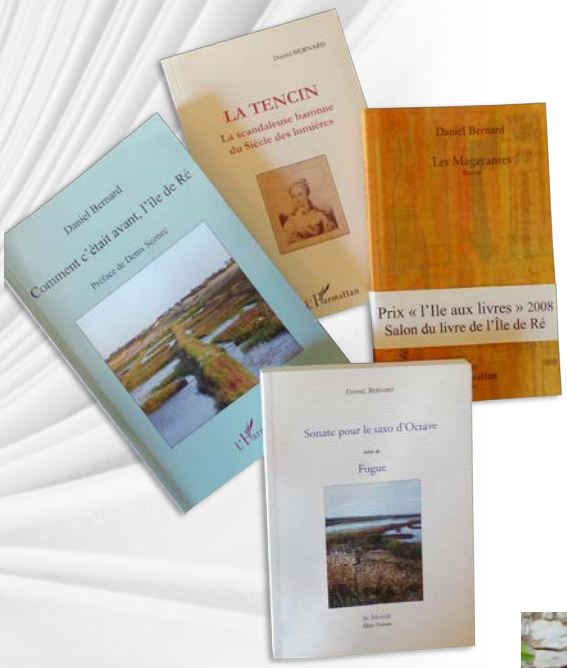

Ôté livres…

« Sonate pour le saxo d'Octave »

DANIEL BERNARD, Dany… pour nous tous, rivedousais de toujours…l'enfant de cette terre rétaise, a grandi entre Rivedoux et les marais, tenant la main de son grand-père… Octave. De lui, il apprendra la vie…par métaphores interposées…

Son dernier ouvrage, recueil brûlant de poésie, nous mène au travers de la vie comme on traverse les marais…par delà les murs, trébuchant au gré des pierres, giflé par le vent, porté par le chant des oiseaux, lèvres salées, yeux mi-clos rivés sur les sauniers en contre jour…

De sa pré-adolescence accompagné d'Octave qui lui ouvrira les yeux sur le monde des adultes en lui faisant mériter de devenir « grand », Daniel Bernard nous intime la pudeur sans jamais faire de ce livre une autobiographie. Il s'agit là d'une écriture nue mettant au jour la force des verbes et la couleur des mots, la respiration des virgules et le silence des points.

Un livre où la solitude fait bruisser chaque feuillet du souffle de la vie qui court…

« Reconstruire le grand-père
le façonner de glaise, d'océan et d'oiseaux
l'habiller de vent pour mieux le ranimer
deux gouttes d'eau fossiles en place de ses yeux bleus
devenus pierres à force de ne plus voir
et un écrin de brume pour sortir son âme en crue
aussi fraîche que rosée et cœur de camélia »

Extrait de *« Sonate pour le Saxo d'Octave »* écrit par daniel Bernard.
L'ouvrage, paru aux éditions Al Manar, Alain Gorius, est en librairie.

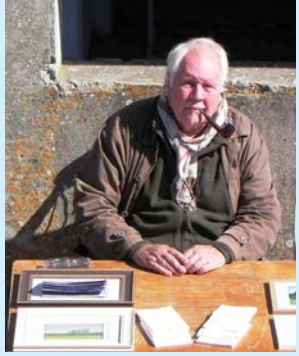

JEAN-JACQUES VERGNAUD
Peintre, écrivain, journaliste

Jean-Jacques Vergnaud est né en 1944 à Paris. « Baladin » dès son plus jeune âge, il accompagne son père diplomate en poste aux quatre coins de la planète. Lors de son passage à Rome, il a une révélation au contact de l'art italien : il sera peintre. Ses parents acceptent qu'il suive les cours de peinture et de sculpture de J. Dandon-Met-de-Peninghen.

A 20 ans, il fera partie des rares hyperréalistes français. Aujourd'hui, il appartient à ce qu'il convient d'appeler « La nouvelle figuration ». Mais nul n'est prophète en son pays : il expose surtout au Japon, aux Etats-Unis, en Allemagne et est inscrit au catalogue Trajan.

Parallèlement, il poursuit une carrière de journaliste pour faire vivre sa famille. C'est l'époque des reportages à l'étranger: en Amazonie, il suit une tribu d'Indiens avec Paris-Match et un cinéaste; Jours de France l'envoie en mission en Indonésie ramper sous les balles... En Amérique du Sud et dans le reste du monde.

Ses nombreux voyages lui ont appris sur la vie bien plus que tous ses maîtres précédents. Inlassablement, il essaie de comprendre pourquoi l'homme ne change pas depuis la nuit des temps, spectateur d'une misère humaine énorme. Jamais sa passion de la peinture ne l'abandonne et il réussit à peindre plus de cinq heures par jour.

A 42 ans, il quitte enfin la presse pour se consacrer uniquement à son art.

En 1990, il reprend la plume délaissée un temps pour écrire à son compte. Essais, romans et quelques pièces de théâtre.

« Sarah Bernache et l'Ile de Ré » dessins humoristiques Jean-Jacques VERGNAUD

SARAH BERNACHE ? MAIS QUI C'EST, CELLE-LÀ ?

Qui c'est ? Mais qui ne connaît pas Henriette Rosine Bernard, dite Sarah Bernhardt, la célèbre actrice de réputation mondiale ?

Eh bien, Sarah Bernache n'est autre que la réincarnation de la grande comédienne dont la « voix d'or » et la sensibilité dramatique enchantèrent tous les amateurs de théâtre dans les années 1870-1900.

« La Bernache », comme on dit (de l'irlandais Bairnech) est un oiseau migrateur, voisine de Loix, qui vient chaque année passer ses vacances dans l'île de Ré et comme Sarah Bernhardt, elle est belle, mutine, cabotine, drôle, ne manque pas d'esprit et s'implique dans la vie des rétais. Elle est sensible et dramatique.

C'EST MON PAPA JEAN-JACQUES VERGNAUD, IL EST ARTISTE PEINTRE, ROMANCIER, AUTEUR DRAMATIQUE ET DRAMATIQUE TOUT COURT... MAIS JE L'AIME BIEN PARCE QU'IL ME FAIT DE JOLIS DESSINS...
Ile de Ré
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
9 782954 364834

Les jeunes élèves plein d'énergie derrière Jean François leur professeur

Viet Vo Dao

Arts Martiaux Traditionnels Vietnamiens

Le club de Viet Vo Dao est resté actif cet été : au centre aéré de Rivedoux, il a dispensé 2 jours d'initiation.

Une vingtaine d'enfants ont pu suivre les séances dispensées par J-Francois Douay ceinture noire 5e dan assisté de Nina Delagrange la triple championne de France qui en a profité pour accomplir quelques démonstrations illustrant son talent et laissant rêveur le jeune public.

2 autres élèves ce sont également illustrés : Virgil Lamarche qui a lui aussi remporté la coupe de France enfants à Paris et son partenaire Loic Noguès de Rivedoux lui aussi.

LES COURS DE VIET VO DAO SPÉCIAL ENFANTS

Qu'est-ce que le Viet Vo Dao ? à qui s'adresse t-il ?

Art martial traditionnel Vietnamien, c'est à la fois une discipline sportive et un art de vivre, fondé sur l'équilibre entre la force et la souplesse, l'homme et la nature. Art martial composé de techniques de pieds et de mains, l'enseignement repose sur la devise qui exprime son but « être fort pour être utile » et son salut indique les moyens employés : « la main d'acier sur le cœur de bonté ».
Il met en avant la pédagogie et développe des programmes adaptés à chaque individu selon sa morphologie (enfants, adultes, féminines et pratiquants confirmés).

La diversité des techniques de cet art martial s'adresse aussi bien aux filles qu'aux garçons (la mixité permet d'enrichir la pratique).

A quel âge un enfant peut-il commencer la pratique du Viet Vo Dao ?
Dès 5 ans, l'enfant peut commencer a ressentir le besoin de se forger un mental, ce qui caractérise le début de la pratique, alors commence l'apprentissage physique de l'art martial (travail sur son trop plein d'énergie et sa combativité).

Comment se déroule un cours enfant ?
Le travail est basé sur les déplacements, la maîtrise de l'équilibre, la coordination et la perception du corps dans l'espace, contribuant au développement psychomoteur. Le savoir vivre fondé sur la politesse, le respect de soi et des autres matérialise les éléments essentiels à la pratique des arts martiaux traditionnels Vietnamiens. Les séances sont construites sur la base d'un travail traditionnel alterné de jeux éducatifs.

Plusieurs styles d'entraînements sont proposés selon le pratiquant : Style de force, de souplesse, style direct ou circulaire, les entraînements varient en fonction du but recherché par l'enseignant.

La pratique se déroule sur le sol dur ; les tapis sont utilisés ponctuellement pour les exercices spécifiques (apprentissage des roulades), ou impliquant des chutes contrôlées.

- Le « Vo-Sinh » (pratiquant de Viet Vo Dao) est muni d'un Vo-Phuc (habit noir), accompagné d'une ceinture blanche pour les débutants, puis étoffé de barrettes matérialisant les examens de grades.
- La durée des entraînements varie en fonction de l'age : entre 1 heure et 1 heure et quart pour les plus jeunes (de 5 à 8 ans), et 1h30 pour les 8-12 ans, environ 2 heures pour les plus grands.

Ou s'adresser pour s'inscrire ?
Renseignements : 06.12.01.61.96
Internet : www.vietvodaoiledere.com

Le groupe du centre aéré début août

Agenda

OCTOBRE

9 **Outillage Saint-Etienne** - La Redoute
11 **Concours de belote du Club des aînés** - Salle des fêtes
17 et 18 **Stage de Yoga** - Salle des fêtes
24 **Soirée choucroute du Comité des Fêtes** Salle des fêtes

NOVEMBRE

1er **Brocante** - Salle des fêtes
11 **Cérémonie** - Monument aux Morts et salle des fêtes
14 **Repas des Aînés** - Salle des fêtes
21 **Soirée Beaujolaissalle des fêtes**
28 **Sainte-Barbe** - Salle des fêtes

DECEMBRE

5 **Concert de Noël de l'école de musique de l'Ile de Ré** - Salle des fêtes
6 **Elections Regionales**
13 **Elections Regionales**
12 et 13 **Marché de Noël** - Salle des fêtes
18 **Arbre de Noël** - Salle des fêtes

« Semaine bleue » : À tout âge : créatif et citoyen

SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES DU 12 AU 16 OCTOBRE

Et si la vieillesse et l'avancée en âge au lieu d'être appréhendées comme un « déclin » se concevaient comme une opportunité et une chance pour mieux s'investir dans la vie sociale ! C'est ce que la Semaine Bleue 2015 souhaite véhiculer au travers des manifestations qui se développeront tout au long de ce temps fort. De tout temps, de toutes les cultures, il est vrai, la vieillesse a eu un double visage, tantôt considérée comme le terme harmonieux et la finalité accomplie d'une plénitude, tantôt comme la résultante d'un processus de dégradation intellectuelle et physique. À l'occasion de la « **Semaine Bleue** », il nous appartient de prendre en compte ces deux représentations tout simplement parce que la vie nous enseigne que l'on n'est jamais absolument dans l'une ou l'autre réalité.

La Semaine Bleue est l'occasion d'organiser des événements pour créer des liens entre générations.

Le Centre Local d'Information (CLIC) de la Délégation territoriale de LA ROCHELLE-RÉ coordonne, en collaboration avec les partenaires locaux, la « Semaine Bleue » en proposant tout un programme d'animations. **Du 12 au 18 octobre 2015**, des animations intergénérationnelles illustreront **le thème de cette semaine « A tout âge : créatif et citoyen »**.

A vos agendas pour participer à cette « Semaine Bleue » Rivedoux-Plage !

LUNDI 12 OCTOBRE

Sortie botanique (7 km) découverte des plantes sauvages comestibles. Animée par Anne Richard, guide naturaliste botanique.
De 9h à 17h
30 euros/pers - 50 euros/couple
Prévoir pique-nique - Inscriptions 05.17.83.44.99

MARDI 13 OCTOBRE

La Miellerie « L'Abeille Réthaise »
Visite animée par l'apicultrice Aude Chupin
10H - Gratuit - Inscriptions au 05.17.83.44.99

Repas des aînés

Le repas des aînés aura lieu cette année le samedi 14 novembre à la salle des fêtes de Rivedoux-Plage.

Comme chaque année, ce repas est offert à tous les rivedousais ayant 70 ans et plus, à vous donc qui êtes nés dès le 1er janvier 1945.
Jusqu'à cette année, un colis était apporté par les élus de chaque quartier aux personnes n'ayant pas assisté au repas.
A compter de cette année 2015, le colis sera offert aux personnes ayant atteint l'âge de 75 ans et plus, vous qui êtes nés dès le 1er janvier 1940 et devra être retiré en mairie par le bénéficiaire.
Ainsi, vous qui avez entre 70 et 75 ans, nous espérons vous retrouver plus nombreux autour du repas convivial que nous vous préparons avec le traiteur ou le restaurateur retenu. Faisons de notre repas annuel des Ainés un vrai temps de dialogue... il est plus réjouissant de se mettre à table entre amis plutôt que de rester seul(e) à la maison... Non ?
Pour l'inscription au repas merci de bien vouloir attendre les invitations qui vous seront communiquées en temps voulu.

Les fêtes approchent... rapprochons nous et vivons ensemble de merveilleux moments de partage !

Amicale laïque

Avec l'Amicale laïque Rivedousaise vous pouvez sortir des sentiers battus en venant nous rejoindre

YOGA : salle du bar
(Reprise le 21 septembre 2015)

Lundi matin à 09H45 à 11H00 et de 11H00 à 12H15

Exercices traditionnels enseignés par un professeur.
Fournir impérativement certificat médical lors de la première inscription.

GYMNASTIQUE : salle des fêtes
(Reprise le 03 septembre 2015)

Mercredi de 18H00 à 19H00 dans l'extension.
Lundi et Jeudi de 09H30 à 10H30

Gymnastique d'entretien avec un professeur.
Fournir impérativement certificat médical lors de la première inscription

GYMNASTIQUE EXTRA DOUCE :
(Reprise le 10 septembre 2015)

Jeudi de 10H45 à 11H45

DANSE DE SALON : salle des fêtes
(Reprise le 07 septembre 2015)

Lundi de 20H00 à 22H00

TENNIS DE TABLE : salle des fêtes
(reprise le 03 septembre 2015)

Lundi et Jeudi de 17H00 à 19H00

Fournir impérativement un certificat médical car vous ne pourrez participer sans avoir fourni ce document.

ZUMBA : salle des fêtes
(Reprise le 08 septembre 2015)

Mardi de 19H30 à 20H30

MÉMOIRE : salle Maison du port
(Reprise le 05 octobre 2015)

Lundi de 14H30 à 16H00

Exercices divers qui permettent de faire travailler sa mémoire.

AMITIÉ : Maison du port

Mercredi à partir de 14H00

Scrabble – jeux de cartes etc...

ATELIER D'ACTIVITÉS MANUELLES : Maison du port
(Reprise le 18 septembre 2015)

Initiation au travail manuel -Vendredi de 14H00 à 18H00.

ATELIER DE CRÉATIVITÉS : Maison du port
(Reprise le 15 septembre 2015)

Pour ceux qui ont du goût pour la création.
Mardi de14H30 à 18H00.

PALETTE DES COULEURS :
Ouverture fin septembre à la maison du port)

Animée par Sophie.

ANGLAIS : Maison du port
(Reprise le jeudi 01 octobre 2015)

Jeudi de 14H30 à 16H30

Brush up your English « Dépoussiérer votre anglais ».
Vous avez fait de l'Anglais autrefois et comme beaucoup vous avez oublié.
Venez « rafraîchir » vos connaissances de cette langue écrite et parlée en deux sessions de 10 séances hebdomadaires de deux heures.

VIDÉO-CLUB : salle des fêtes
(date de reprise vous sera communiquée)

Troisième mardi du mois 18H00 à 19H30
Court-métrage sur des visites, monuments, flore, faune etc...

RANDONNÉE :
Voir programme mensuel avec rendez-vous zone artisanale.

- **Randonnées découvertes** de l'Ile de Ré et des environs.

Fournir impérativement certificat médical lors de la première inscription.

- **Grande randonnée :** Environ 10 à 12 Kms (reprise le 7 septembre 2015)

Tous les mercredis après-midi. ou journée

- **Randonnée du petit crapahuteur :** Environ 5 ou 6 Kms reprise en septembre

Tous les vendredis après-midi.

• **Journée découverte :** (journée à Bordeaux en Octobre 2015)
Visites de sites ou de musées au cours de journées culturelles.
(Généralement une fois par mois)

• **Marche :** Environ 25 à 30 Kms (reprise le 31 août 2015)
Pas de programme. Tous les lundis à 10H00 de la zone artisanale.

MARCHE NORDIQUE :

avec certificat médical obligatoire
Départ parking de l'oasis près l'embarcadère tous les mardis 09H30 à 11H00 Reprise le 1er septembre 2015

Marche sportive qui exploite les membres inférieurs et l'utilisation de bâtons favorise le développement musculaire des parties supérieures. Activation cardio-vasculaire supérieure à la marche normale.

JOGGING :

Départ de la salle des fêtes.

Les mardis et vendredis à 08H30

SOPHROLOGIE : salle du bar

(Reprise le 01 octobre 2015)

Le jeudi de 10H30 à 12H00.

ATELIER INFORMATIQUE : salle informatique de l'école

Reprise le 16 septembre 2015.

Les mardis de 17H30 à 19H00

Pour les demandeurs d'emploi et les adhérents. De l'initiation au perfectionnement.

VOYAGE TOURISTIQUE :

être adhérent obligatoirement à l'amicale.

Chaque année il est organisé deux voyages dans un pays étranger.

• Du 20 au 27 mai 2016 voyage en Andalousie

BIBLIOTHÈQUE :

Elle ouvre les portes du savoir avec de nombreux livres, disques, C.D, DVD.
Ouverture : Lundi et Mardi de 16H30 à 18H00
Mercredi de 10H30 à 12H00 et de 14H00 à 15H30
Vendredi de 11H00 à 12H30 –
Samedi de 10H00 à 12H00
(Cotisation annuelle 12€ par famille)

Il est à noter que si vous pratiquez plusieurs disciplines, une seule cotisation vous sera facturée (Celle dont le montant est le plus élevé).
La première séance peut être considérée comme un essai pour les néophytes.
La première inscription ou la réinscription après une interruption, le tennis de table et la randonnée nordique ne peuvent se faire **qu'avec le certificat médical** d'une ou plusieurs activités, allez vite chez votre médecin pour l'obtenir. (Un certificat médical est valable 6 mois, **vous pouvez donc le faire établir dès maintenant**).

Pour tout renseignement concernant les cotisations et l'adhésion s'adresser à :
Monsieur CADUC, Gilbert : 05 46 09 69 38 - 06 87 40 86 22
Monsieur TRANCART, Bernard : 05 46 09 84 92 - 06 03 05 38 22
Madame CAMUS, Françoise : 05 46 09 56 95 - 06 10 97 36 06

Pour les adhésions : nous serons à votre disposition les samedis 5 & 12 septembre de 10H00 à 12H00 à la maison du port 133 Avenue Albert Sarrault à RIVEDOUX.

L'office de tourisme

La saison touristique 2015 s'est achevée dans la douceur... Un mois de juillet et une avant saison avec une fréquentation en demi-teinte, malgré un temps et des températures pourtant favorables cette année ! elle s'est accrue en août sans pour cela atteindre celle des années précédentes. A noter toutefois les 3 dernières semaines du mois d'août qui ont tourné à plein régime notamment au niveau des hébergements Le taux d'occupation des meublés et chambres d'hôtes s'est maintenu à 100% de remplissage 3 semaines en août mais s'est avéré très fluctuant et peu réjouissant en juillet et avant-saison !

De plus, fait nouveau cette année, la clientèle de passage est moins importante, elle devient de plus en plus une clientèle résidant sur Rivedoux qui cherche pendant son séjour à profiter des multiples activités et évènements qu'offre notre village.

Sur ce bilan, nous espérons profiter d'une belle et longue arrière-saison !!!

LES BROCHURES 2016

L'office de tourisme travaille actuellement sur ses nouvelles éditions 2016.

Le démarchage publicitaire pour le guide Vacances de Rivedoux-Plage (guide complet regroupant à la fois les hébergements, les restaurants, les activités de loisirs que les commerces et artisans...) a débuté et nous comptons sur la mobilisation de chaque acteur économique de la commune pour concrétiser ensemble un ouvrage de référence du village.

Les commerçants et les prestataires de loisirs et hébergements de Rivedoux peuvent se rapprocher de l'office de tourisme pour tous renseignements à ce sujet ou prendre un rendez-vous individuel au 05.46.09.80.62

LES MEUBLÉS DE TOURISME

A tous les propriétaires de meublés de tourisme classés : Si vous souhaitez apparaître sur les éditions 2016 de l'office de tourisme ainsi que sur ses sites Internet, merci de vous rapprocher au plus tôt de nos services. Sortie prévue de la nouvelle édition : début décembre 2015.

SITE INTERNET ET APPLICATION MOBILE

Retrouvez toutes les informations de votre village sur le site internet www.rivedoux-plage.fr ainsi que sur l'appli mobile Ile de Ré Tour toutes les animations de Rivedoux-Plage !

C'est pourquoi, nous demandons aux associations ou organisateurs d'évènements sur la commune de bien vouloir se rapprocher au plus tôt de nos services pour nous signaler les dates de leurs prochaines animations. Plus les informations nous parviennent tôt et meilleure est la communication, sur nos divers supports, autour de vos manifestations.

MANIFESTATIONS

Cette année a été très riche en animations !

Les balades contées renouvelées cette année ont connu un indiscutable succès et chaque date a affiché complet ! Franche réussite pour cette animation ludique et insolite qui sera certainement reconduite l'an prochain ! MERCI à Isabelle la conteuse pour son investissement et sa bonne humeur.

La chasse au trésor chaque mercredi a également attiré de nombreuses familles et enfants ravis de rapporter le trésor caché ! Merci au CNPA, la Coopérative Maritime et Fun cycles de bien vouloir nous accompagner chaque année autour de ce projet.

Cette année, la nouvelle animation pour enfants « Concours de châteaux de sable » a été appréciée des familles, des petits comme des plus grands !

Les visites de la miellerie l'Abeille Réthaise avec Aude Chupin font, quant à elles, toujours autant d'heureux ! Les participants trouvant cette découverte très enrichissante racontée par une passionnée de son métier !

A votre disposition à l'office de tourisme :

Roadbook poussette/trottinette un parcours spécialement dédié aux parents et jeunes enfants pour découvrir le village en toute sécurité !

Circuits pédestres sur les traces de Vauban entre Rivedoux-Plage et St Martin de Ré et de St Martin vers Rivedoux.

Guide enfant : Dans le cadre de notre label « Famille Plus » un guide est à disposition des familles regroupant toute l'offre spécialisée pour les familles et les enfants.

REMERCIEMENTS

L'équipe d'accueil remercie vivement tous les commerçants qui nous ont soutenus lors de l'organisation des rallyes vélos de l'été ! Vos lots et contributions permettent la réussite de ces évènements, qui drainent de plus en plus d'adeptes chaque année ! MERCI A VOUS...

5 bonnes raisons pour faire classer son meublé et adhérer à l'Office de Tourisme.

• JE PAIE MOINS D'IMPÔT

Le régime fiscal (micro-entreprise de BIC) des revenus liés à la location meublée, a été modifié par la loi de finances 2009.

Le « Meublé de Tourisme » continue à bénéficier d'un abattement forfaitaire de 71%, pour un seuil de revenu annuel tiré de l'activité de 80 000 € HT. Je suis donc imposable sur les 29% restants.

Le meublé non classé voit l'abattement forfaitaire ramené à 50%, calculé sur un plafond de revenu à 32 000 € HT. Je suis donc imposable sur les 50% restants.

• J'ACCEPTE LES CHÈQUES VACANCES

32% des chèques vacances utilisés en France servent à régler un hébergement de vacances. Mon meublé sera référencé dans le guide national et sur le site www.ancv.com. Seuls les meublés classés dits « meublés de Tourisme » peuvent y prétendre.

• JE RASSURE MES CLIENTS

Mon client sait qu'il va passer ses vacances dans une location qui a été contrôlée suivant des normes nationales de classement. Il est donc rassuré dans son acte d'achat et peut choisir son hébergement en fonction de son confort et de ses équipements, et suivant son prix.

• JE GAGNE DES CLIENTS. JE BÉNÉFICIE DES OUTILS DE PROMOTION DES PROFESSIONNELS LOCAUX DE TOURISME.

- Les éditions
- Internet : Sur les sites : www.rivedoux-plage.fr
  www.locations-ile-re.com
  www.en-charente-maritime.com

avec photos, descriptifs, tarifs, disponibilités (par l'intermédiaire de l'office de tourisme, vous pourrez gérer les disponibilités de vos hébergements), recherche cartographique.

• J'INTÈGRE LA PLACE DE MARCHÉ DÉPARTEMENTALE SUR INTERNET.

Avec la mise en place de l'Open System par Charente Maritime Tourisme en partenariat avec les Offices de Tourisme, je disposerai d'outils pour :

Gérer mon activité en temps réel (calendrier des disponibilités, tarifs détaillés, contrat de réservation...)

Vendre en ligne sur de multiples sites Internet : mon propre site, celui de l'office de tourisme, des locations de l'île de Ré, de Charente Maritime Tourisme, du Comité Régional du Tourisme et d'Original France.

Infos pratiques

Mairie

Avenue de la Plage.
Tél. : 05 46 09 39 39
E-mail : rivedoux-plage@mairie17.com
www.rivedouxplage.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Lundi au vendredi : 10h - 12h
13h30 – 16h30
Samedi : 10h – 12h

CADASTRE
URBANISME (mairie annexe)
Avenue de la plage.
Tél. : 05 46 09 39 34
E-mail : rivedoux.urba@mairie17.com
Joindre les services :
Voirie :
rivedoux.adjoint.voirie@mairie17.com
Urbanisme :
rivedoux.adjoint.urba@mairie17.com
Réservation de salles :
rivedoux.animation@mairie17.com

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi
10h à 12h - 13h30 à 16h30

POLICE MUNICIPALE
Mairie annexe, 50 avenue de la plage
Face à la Mairie
Tél. : 05 46 09 39 31
E-mail : rivedoux.police@mairie17.com

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT / PÉRISCOLAIRE
Emilie BÜRR, directrice.
Impasse des écoles, 05 46 01 63 81
ou 06 28 84 09 85.
alsh.rivedoux@orange.fr

MAISON DE LA CHARENTE MARITIME ANTENNE DE LA DELEGATION TERRITORIALE
De LA ROCHELLE-ILE DE RE
5, rue de la Blanche
17 580 -LE BOIS PLAGE
Tél. : 05.46.66.70.00
Estelle DANNA
Assistante Sociale
PERMANENCES :
MAIRIE DE RIVEDOUX
Les rendez-vous sont pris au Secrétariat du Service Social
05.46.66.70.00

Bibliothèque

84 rue Jules Ferry, parking de la coopérative maritime.
Téléphone : 05 46 09 43 91
E-mail : biblio.rivedoux@orange.fr
La bibliothèque vous accueille :
Lundi : 16h30-18h
Mardi : 16h30-18h
Mercredi : 10h30-12h00 / 14h00-15h30
Jeudi : FERME
Vendredi : 11h-12h30
Samedi : 10h00-12h00

Marché

Le marché se tient sous la halle couverte de la place de la République, de 9 heures à 13 heures, le mercredi, vendredi, samedi et dimanche.

La Poste

Place de la République
Téléphone : 05 46 09 80 82
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h.
Le samedi matin de 9h30 à 12h30.

Santé

- **Docteur Roger**, médecin généraliste, centre médical, rue Jules Ferry, 05 46 09 82 20
- **Docteur Sauzet**, médecin généraliste-acupuncteur, 461 rue Albert Sarrault, 05 46 68 25 89
- **Docteur Point**, chirurgien-dentiste, centre médical, 154 rue Jules Ferry, 05 46 67 19 91
- **Mme Laurence Jalet**, infirmière, centre médical, rue Jules Ferry, 05 46 09 89 89
- **Pharmacie Beaujard**, rue Jules Ferry, 05 46 09 83 59
- **Vétérinaires**, La Flotte en Ré, 05 46 09 43 75
- **Pompiers : 18 ou 112**
- **Gendarmerie : 17**
- **SAMU : 15**

En cas d'urgence cardiaque, 4 défibrillateurs sont à disposition :

- **à droite de l'entrée de la salle des fêtes, face à la mairie, avenue Gustave Perreau**
- **aux ateliers communaux dans la zone artisanale, rue des gros peux**
- **à l'école de voile, rue de la surveillance,**
- **à l'entrée des courts de tennis, rue du Défend.**
- **pendant l'été, le poste de secours est pourvu d'un défibrillateur.**

Gestion des déchets

Merci de veiller au stationnement correct de vos véhicules afin de ne pas gêner le ramassage des ordures ménagères

BACS VERT OU ORANGE
Du 31 août au 31 décembre 2015
Lundi soir avant 19h

BACS JAUNE
Du 31 août au 31 décembre 2015
Les mardis soirs suivants avant 19h
1er sept. - 15 sept. - 29 sept.
13 oct. - 27 oct.
10 nov. - 24 nov.
8 déc. - 22 déc.
(soit 1 semaine sur 2)

DECHETTERIE
Sainte Marie de Ré
Du 15 septembre au 14 juin
Du lundi au samedi :
9h à 12h et 14h à 17h30